



Kobraphobie  
241 quai de Stalingrad  
92130 Issy les moulineaux  
N° d'enregistrement : 40016284  
Siret 840 879 225 00018  
contact : [kobraphobie@gmail.com](mailto:kobraphobie@gmail.com)  
06 614 714 07

La présente convention règle les rapports entre :  
– Association Kobraphobie sous le numéro 40016284  
dont le siège social est situé 241 quai de Stalingrad 92130 Issy-les-Moulineaux  
Tél : 06 614 714 07

Nom du référent désigné par l'entreprise pour suivre le stagiaire : Elleaume Vincent Fonction: professeur d'art urbain  
Ci-après dénommée « l'Association » de première part,

Et :

(nom de l'élève) numéro d'adhésion ..... - Mme/Melle/M .....  
demeurant à .....  
né(e) le ..... / ..... / ..... tél : ..... / ..... / ..... / ..... / .....

La présente convention a pour objet de définir les conditions de réalisation du stage d'approfondissement d'art urbain, ayant pour but de permettre au stagiaire de se familiariser avec les différentes techniques et outils utilisés dans ce domaine.

Dans ce contexte, il est convenu que le stagiaire ne pourra être affecté à aucune machine réputée dangereuse ou tous autres travaux réputés dangereux. Les différents outils pouvant intervenir lors des activités prévues sont les suivants : Crayon papier / fusain / crayons couleurs / feutres / plume calligraphie / feutre à alcool / feutre à gouache / acrylique – pinceaux – toile – spatules /encres et pigments / aérosol /

Les ateliers se déroulent à l'atelier de l'association, s'ils doivent se réaliser en extérieur l'association se déplace généralement au chemin de Saint-Cloud ou les quais de Seine à Issy-les-Moulineaux uniquement pour le maniement de bombe d'aérosol

Le stage d'approfondissement est ouvert à toute personne ayant suivi les cours de base et ayant adhéré à l'association.

En cas d'absence, le stagiaire doit aviser l'association dans les 24 heures ouvrables. En cas d'absences répétées ou injustifiées, de manquement à la discipline ou de faute grave, l'association se réserve le droit de mettre fin aux ateliers. Durant ses ateliers, le stagiaire est soumis à la discipline de l'animateur, notamment en ce qui concerne la sécurité. Le stagiaire s'engage à n'emporter ou prendre aucun document ou œuvre, de quelque nature que ce soit, appartenant à l'association, sauf accord de cette dernière. Les frais des différents outils restent à la charge du stagiaire.

Fait à ....., le .....

Signature du Stagiaire

Signature du représentant légal



Je soussigné(e) Mlle / Mme / /M. / .....  
Téléphone : ..... E-Mail : .....

souhaite inscrire mon enfant pour l'année scolaire 2022-2023 au cours de graff organisé par l'association Kobraphobie animé par Vincent Elleaume à l'adresse suivante : Kobraphobie 11 Les Arches d'Issy 92130 Issy-les-Moulineaux  
Je règle les droits d'inscription de 480 euros ( 450 pour la carte privilège ) Possibilité de régler l'inscription annuelle en 2 x 240€ à condition de joindre les 2 chèques lors de l'inscription, encaissement en septembre et février Règlement à l'ordre de Kobraphobie à joindre à la fiche d'inscription. Dossier à remettre à l'atelier ou à notre siège social situé au: 241 quai de stalingrad 92130 Issy-les-Moulineaux

J'autorise / je n'autorise pas kobraphobie à publier ou diffuser ma photo prise dans le cadre de l'activité. ( rayer la mention inutile )

Pour des raisons de bon fonctionnement et afin de pouvoir satisfaire toutes les demandes d'inscriptions, nous vous demandons de nous avertir, à l'avance, en cas d'absence.

Aucun cours ne pourra être rattrapé. Au bout de 3 absences non signalées, nous considérerons que vous ne ferez plus partie du cours.

Je dégage l'association Kobraphobie de toute responsabilité en cas d'accident pouvant survenir lors des trajets parcourus (aller ou retour) pour participer à cette activité.

Lu et approuvé à ..... le, .....

Signature Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Lu et approuvé »